Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 69 (1997)

Heft: 3

Artikel: L'avenir du mouvement coopératif : message du président

Autor: Gay, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-129537

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Lausanne, place du Tunnel (Ed. Louis Burgy, Lausanne)

Les 6 et 7 juin prochains, se tiendra à Bâle le Congrès de notre Association.
Ces journées sont extrêmement importantes à plus d'un titre. Elles permettent notamment de nouer ou de confirmer les relations qui doivent exister entre nos membres. C'est aussi le moment de réfléchir sur le devenir de notre mouvement coopératif.

A la fin du siècle dernier et au début du vingtème, des auteurs tels que Emile Zola ou John Steinbeck ont décrit de façon saisissante la situation dramatique dans laquelle se trouvait une partie importante de la population de nos sociétés industrialisées. Conséquence directe de cette paupérisation, la situation du logement pour cette population était extrêmement préoccupante. C'est le moment où se développe une prise de conscience pour essayer de résoudre ce problème. En effet, les conséquences de cet état de fait avaient des prolongements graves sur l'état de santé de ces personnes, notamment la tuberculose etc. Il n'est pas besoin d'insister sur les effets désastreux à l'encontre de l'ensemble de la société. Des quartiers entiers sont déclarés insalubres, mais il est difficile de les évacuer sans solution de rechange pour reloger les familles.
A partir de la fin de la Première Guerre mondiale, le mouvement s'accélère et les Autorités prennent enfin conscience de la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics pour soutenir ceux qui s'engagent dans la construction de logements à caractère social.

UNE VISION À TRÈS COURT TERME

Hormis l'entracte de la grande crise économique des années trente et de la Seconde Guerre mondiale, ce mouvement s'est poursuivi jusqu'à maintenant avec succès, même si tout n'est pas résolu.
Il faut cependant être extrêmement attentif car, avec la fin d'une croissance économique exceptionnelle et la mondialisation du commerce et des outils de production, nous nous trouvons à nouveau confrontés à des situations qui pourraient bien ressembler, si nous n'y prenons garde, à celles décrites à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle.
La montée du chômage ne semble pas se résorber. Bien sûr, jusqu'à aujourd'hui, des solutions économiques ont été trouvées pour garantir un minimum vital aux chômeurs. Cependant, même cela n'est plus garanti à long terme, compte tenu de l'état des finances de la Confédération et des cantons.
A l'étranger également, la situation de ce point de vue n'est guère meilleure. Dans leur souci d'économie, nos Autorités ont tendance à remettre en cause la nécessité même des interventions publiques pour l'encouragement à la construction et à l'exploitation d'immeubles à caractère social.
Il s'agit là d'une vision à très court terme, tant l'histoire nous apprend que c'est un leurre d'imaginer que nous pourrons échapper à cette nécessité interventionniste.
Dans une récente étude publiée par la Confédération dans le cadre de la nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons, il est pratiquement proposé de transférer la totalité des tâches dévolues à la Confédération, de par la Constitution, sur les cantons.

UNE GRAVE ERREUR

Même en admettant que cette problématique se réalise, le problème du logement social ne sera pas pour autant résolu tant il est vrai que les finances des cantons et des communes ne sont guères meilleures que celles de la Confédération.
Quant à nous, nous estimons qu'il s'agit là d'une grave erreur tant le rôle moteur joué par l'Office Fédéral du Logement tout au long de ces dernières années a été déterminant dans la plupart des régions de notre pays.
La collaboration qui s'est établie entre les communes, les cantons et la Confédération a donné des résultats plus que probants. Le modèle établi il y a une vingtaine d'années en période de haute conjoncture, avec une progression constante du PNB et des salaires, répondait parfaitement aux besoins. Aujourd'hui que ceux-ci stagnent, voire régressent, il est probablement nécessaire de trouver des formules nouvelles.
Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille condamner et renoncer à tout ce qui a été fait au cours de ces dernières années. Il appartient à notre Association de soutenir dans toute la mesure de ses moyens l'Office Fédéral du Logement dans les démarches et recherches qu'il entreprend pour le maintien d'une aide fédérale efficace et combien nécessaire.
Rappelons-nous que c'est toujours dans les périodes difficiles que l'on peut vivifier l'esprit de corps qui doit régner dans une association telle que la nôtre et nous encourager à poursuivre inlassablement les objectifs qui nous ont été fixés par nos prédécesseurs.
Nous sommes convaincus du bien-fondé de notre tâche et de la confiance que nous avons en nous-mêmes.

René Gay
Président central de l'ASH